

LES « PETITS PATRIOTES » DE 1870

© Jean-François Lecaillon, *Mémoire d'Histoire*, octobre 2018 ©



En 1893, Charles Crès, peintre et professeur de dessin au Prytanée militaire de la Flèche, réalise un tableau intitulé *La remise de la médaille militaire à l'élève Pichon en 1874*. Cette œuvre rend hommage à un garçon de seize ans ayant combattu dans les rangs de l'armée française pendant la guerre de 1870. Encore ne fait-elle qu'une référence indirecte à l'engagement du jeune homme. De ses exploits, l'artiste ne dit rien, pas plus que les articles de presse faisant référence à la cérémonie¹.

Y eut-il d'autres très jeunes gens engagés dans la lutte armée pendant le conflit franco-prussien ? Dans le cadre de la peinture militaire, le tableau de Charles Crès fait figure d'exception. Ni Édouard Detaille ni Alphonse de Neuville n'ont trouvé l'inspiration du côté des très jeunes combattants. Le sujet n'apparaît pas davantage sous les pinceaux de Paul Grolleron, Ernest-Jean Delahaye, Charles Castellani et autres Wilfrid-Constant Beauquesne. Jusqu'à preuve du contraire, Paul Boutigny lui-même, qui s'engagea pourtant alors qu'il n'avait que dix-sept ans, l'ignore. La question des enfants-soldats de 1870 est-elle trop anecdotique pour mériter immortalisation ?

Les jeunes gens de moins de dix-huit ans incorporés dans les armées de 1870 n'étaient pourtant pas rares : la loi autorisait l'enrôlement à partir de dix-sept ans et les recruteurs ne vérifiaient pas toujours scrupuleusement l'âge des jeunes gens qui se portaient volontaires. Qui étaient-ils ? Combien furent-ils, quel âge avaient-ils ? Quelles missions leur confiaient les officiers ? Étaient-ils considérés comme des soldats « comme les autres » ? Et quelles étaient leurs ambitions personnelles, que cherchaient-ils sous l'uniforme ? Bien des questions se posent et une recherche systématique reste à faire². De manière encore prudente, quelques observations peuvent toutefois être avancées.

Les exemples médiatisés

La guerre de 1870 a ses jeunes héros, de véritables personnages dont l'histoire a été érigée en modèle. Parce qu'il était issu d'un lycée militaire prestigieux (le Prytanée de La Flèche) et qu'il fut décoré de la médaille militaire, Jules Pichon est l'un de ceux dont le souvenir a le mieux résisté à l'usure du temps. Les informations le concernant sont pourtant sommaires. Sa date de naissance n'est même pas fournie par les historiens du Prytanée. Ces derniers précisent seulement qu'il avait 15 ans et demi au moment de s'engager aux francs-tireurs de Toulon et qu'il se retrouva, à ce titre, rattaché à l'armée de la Loire. Il serait donc né en 1855. Il se distingua à Patay, bataille au

¹ Voir *Le Petit Journal* du 18 août 1874, page 3 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5922884/f3.item>

² Des recherches sur le sujet pourraient être confiées à des étudiants de Master, soit pour une étude globale, soit sur une région en s'appuyant sur des archives départementales.

cours de laquelle il fut blessé le 8 décembre 1870. C'est cette blessure qui lui valut la fameuse médaille.

L'histoire d'Adolphe Baumlé, le « petit clairon des Perches », est plus précise en ce qui concerne l'action à laquelle il participa. Elle est peut-être moins authentique, aussi ? De fait, elle est ignorée par la plupart des témoins qui ont publié leurs souvenirs du siège de Belfort dès 1871 tels Édouard Mény (le maire de la ville), Édouard Doll (garde mobile du Haut-Rhin), Léon Belin (avocat), J. Gürtler ou l'artilleur volontaire du Haut-Rhin resté anonyme³. De son côté, L-R. Josset évoque bien le cas d'un enfant de troupe de 14 ans tué d'une balle en pleine tête, mais il l'identifie sous le nom de Célestin Gaugler. Ce silence sur le clairon de Belfort laisse penser que son cas relève plus de la légende que de l'histoire. Reprise plusieurs fois dans la presse de l'entre-

deux-guerres, l'épisode est toutefois validé par Isidore Lambert, président de l'association des enfants volontaires de 1870-1871 d'une part, par Louis-Victor Hector, officier du génie en charge de la défense du fort de La Miotte d'autre part⁴. Ces cautions suffisent-elles pour faire totalement foi ? Au bénéfice du doute et jusqu'à preuve du contraire, admettons-le. Né à Montbéliard le 21 avril 1856, le jeune Adolphe s'engage dès septembre 1870 auprès des gardes mobiles chargés de la défense de Belfort. Pendant le siège, il participe aux gardes aux avant-postes équipé d'un fusil à piston aussi grand que lui et d'un instrument qui lui vaut son surnom : « le clairon ». Dans la nuit



du 26 janvier 1871, les Prussiens préparent une attaque surprise du fort des Basses-Perches. Dans un témoignage rapporté en 1934 dans les colonnes du *Mutilé du Vivarais*, Louis-Victor Hector raconte que Baumlé montait souvent la garde sur cette position. Cette nuit là, alors qu'il allait relever une sentinelle, il entend un bruit. Se cachant dans des buissons, il localise celui-ci au-delà de la ligne de chemin de fer, du côté de Danjoutin. Comme il court pour prévenir le chef de poste, il rencontre un soldat qui confirme ses soupçons. Tandis que ce dernier alerte ses supérieurs, Baumlé retourne chez lui prévenir sa mère. Celle-ci va aux nouvelles du côté du faubourg du Fourneau quand, soudain, une bombe éclate de l'autre côté de la Savoureuse, ainsi que deux coups de feu. Madame Baumlé commande aussitôt à son fils de sonner le clairon pendant qu'elle s'empresse de prévenir les habitants du quartier. L'enfant sonne juste à temps pour déjouer la surprise ennemie et continue de sonner la charge pendant toute la durée de l'action. Après avoir subi de lourdes pertes, les Prussiens sont contraints de battre en retraite. La garnison est sauvée. Belfort ne tombera jamais et restera française.

Pierre Miroux, 12 ans seulement, n'est pas un enfant-soldat. Son histoire a toutefois été très médiatisée, que ce soit dans la presse (*La Gazette de Château-Gontier* en mars 1887 ou dans *Le Petit Parisien* en 1892 et en 1908) ou dans des brochures dédiées à la jeunesse. On la retrouve sous la signature de Jules Legoux dans *L'école moderne. Le livre du maître*, ouvrage publié en 1898 par Adrien Seignette, directeur du *Journal des instituteurs* et membre de commissions de l'enseignement primaire. Pierre Miroux est le petit Bara de la guerre franco-prussienne. L'épisode dont il est le héros – si tant est qu'il soit authentique car il y a de bonnes raisons d'en douter – se déroule le 30 août 1870, à Liny-la-Reine. Une patrouille de uhlans entre dans la commune. Le maire veut en avertir les forces françaises qui se trouvent à deux lieues de distance, à Clanchefontaine⁵. Il propose à l'enfant cette mission. « Ne te laisse pas prendre, car ils te tueraient », le prévient-il.

³ ANONYME, *Guerre de 1870-71 : impressions et souvenirs du siège de Belfort*, Cherbuliez, Paris, 1871 ; DOLL (Edouard), *Guerre de 1870-1871. III, Journal du siège de Belfort*, Mulhouse, 1909 ; MÉNY (Édouard), *Le siège de Belfort, 1870-1871*, Belfort, Morlot, 1871 ; BELIN (Léon), *Le siège de Belfort : guerre de 1870-1871*, Strasbourg, Berger-Levrault et fils, 1871 ; GÜRTLER (J), *Le siège de Belfort*, Parrentroy : Impr. de J. Gürtler, 1871 ; JOSSET (L-R), *Amour et patrie, journal d'un soldat, épisodes du siège de Belfort, 1870-1871*, Paris, H. Richard, 1898.

⁴ In *Le Mutilé du Vivarais*, Annonay, avril 1934. Selon ce journal, l'histoire est aussi évoquée dans le numéro du 10 juin 1906 du *Lyon Républicain*.

⁵ Nous n'avons retrouvé aucune commune répondant aujourd'hui aux noms de Liny-la-Reine (ou Ligny) d'une part, de Clanchefontaine d'autre part. Il pourrait s'agir de lieux-dits ; mais l'absence de localisation précise dans les sources plaiderait pour l'invention de l'histoire, une pure légende créée à des fins patriotiques.

Pierre le rassure : « S'ils me prennent, soyez sans crainte. Je me couperais la langue avec mes dents plutôt que de trahir notre secret ». L'enfant part pour remplir sa tâche, mais il est dénoncé. Les Prussiens l'arrêtent et l'interrogent. Malgré la menace d'être fusillé s'il ne livre pas les informations qu'il détient, Pierre Miroux refuse de parler. Le lendemain, il est exécuté.

Dernier exemple pour en finir avec ceux dont la mémoire nationale a retenu le nom, celui du petit frère de Laurentine Proust. Lui aussi n'avait que douze ans. Son cas reste en retrait de celui de sa sœur donnée en exemple de l'héroïsme au féminin. La réputation de la jeune fille (16 ans elle-même) se glissant dans les rues de Châteaudun pour apporter des munitions aux combattants et y soutenir les blessés rejaillit toutefois sur son cadet. S'il n'eut pas l'initiative de l'action, il n'en prit pas moins des risques identiques.



Ces cas d'enfants, héros de 1870, nous sont parvenus au gré des souvenirs entretenus par des témoins ou par le biais de construction mémorielle au service d'une cause. Républicaine en général, revancharde aussi, cette mémoire des « petits patriotes » trouva d'efficaces relais de diffusion auprès de l'association des enfants volontaires de 1870 présidée un temps par Isidore Lambert, du *Souvenir français* et de la revue des anciens combattants de 1870-1871 *Le Vétéran*. Mais quelle réalité se cache derrière ces images d'Épinal ? Isidore Lambert, qui s'engagea lui-

même en septembre 1870 alors qu'il n'avait que seize ans, publia en 1907 une petite brochure de 87 pages intitulée *Enfances héroïques*. Son but était de soutenir un projet de loi pour la reconnaissance des mérites des enfants volontaires de 1870. Après avoir rappelé les grands antécédents historiques pour mieux mettre l'engagement de ces derniers en perspective, il dresse une liste de 42 noms. Mais Lambert l'assure : il y en eut des « milliers d'autres ».

Des milliers d'enfants-soldats ?

Isidore Lambert exagère-t-il ? Douze ans auparavant, Emile Céré identifiait pour sa part 106 adolescents⁶ mais il se montrait plus prudent sur l'importance des enrôlements précoces, limitant son évaluation à un seul millier. Entre les deux propositions, qui relèvent plus de la rhétorique que du souci d'exactitude, il est difficile de trancher, mais il est sûr que les décomptes nominatifs proposés sont loin du compte réel. En premier lieu parce que les deux listes se recourent fort peu, témoignant ainsi des lacunes de chacune. Mais, à la décharge des deux auteurs, précisons qu'ils n'entendaient citer que les plus « héroïques » d'entre eux. Sans doute Lambert est-il également tributaire de sa source principale : les membres de l'association qu'il préside, laquelle ignore tous ceux qui n'en font pas partie parce qu'ils sont morts ou parce qu'ils ne souhaitaient pas adhérer à son mouvement. Pour compléter le travail d'évaluation, il faut donc chercher ailleurs.

L'outil Internet propose aujourd'hui trois bases pouvant servir ce dessein. Les deux premières sont des recensements non exhaustifs de soldats morts en 1870-1871 édités par MemorialGenWeb d'une part, par Dominique Firmery sur le site Geneanet d'autre part. La recherche par date de naissance permet de repérer ceux qui avaient moins de 18 ans au moment de leur enrôlement. La liste des derniers vétérans de 1870 dressée par l'historien Frédéric Mathieu autorise le même type de recherche. Quelques monographies peuvent compléter ces bases de données. L'exemple de Jules Pichon invite ainsi à s'intéresser aux élèves du Prytanée de La Flèche qui se sont engagés lors de la guerre de 1870. En 2016, Alain de Dieuleveult en publie la liste, s'appuyant pour ce faire sur les travaux de Fernand Robert (1893) et sur ceux de Bernard

⁶ CÉRÉ (Emile), *Les petits patriotes*, Paris, Armand Colin, 1895.

1857), 4 en ont 12 (nés en 1858) et 8 sont nés en 1859. Derrière ces différences d'âge, il n'y a évidemment pas identité de situation

Des profils selon l'âge

L'âge est l'information la mieux partagée puisqu'il est connu pour 528 des 530 cas recensés. Malgré ses limites, il est donc le premier critère utilisable pour définir des profils.

Les motivations des garçons de dix-sept ans qui s'engagent parce que la loi les y autorise ne sauraient être différenciées de celles qui mobilisent tous ceux qui se présentent dans les bureaux de recrutement au lendemain des premières défaites : il faut sauver la Patrie en danger. À la différence des conscrits appelés sous les drapeaux, nulle obligation ne les contraints. S'ils entrent librement dans l'armée c'est parce qu'ils veulent participer à la lutte. Lorsque les sources donnent l'information, le patriotisme est d'ailleurs la raison avancée de leur décision et il n'y a pas de raison objective de mettre cette parole en doute.

Les cadets ou benjamins de familles nombreuses présentent un profil qui peut être rattaché à celui des aînés qui les entraînent – volontairement ou malgré eux – dans l'aventure. Quelques-uns de ces jeunes semblent en effet profiter de la présence de celui qu'ils accompagnent pour s'enrôler eux-mêmes. Ce scénario touche les familles de militaire, mais la démarche peut concerner des enfants de milieux plus modestes. Sans doute est-ce le cas des trois frères Schwab que cite Emile Cère dont le plus jeune a 16 ans ou celui du dénommé Okolovicz, benjamin d'une fratrie de huit frères, dont cinq sont tués pendant la guerre.

À l'opposé des grands adolescents, se situent les enfants de troupe (une douzaine sur les 530). Leur âge varie entre 11 et 17 ans, mais ils comptent surtout parmi les plus jeunes des enfants présents sous les drapeaux. Leur statut était en voie de disparition en 1870, mais ils existaient encore dans certains régiments au moment de la déclaration de guerre. Tout « naturellement », ils suivirent leur unité lors de la mobilisation. Leur rôle était codifié. Ils servaient souvent comme clairon ou étaient affectés à des tâches non combattantes. Ils s'exposaient malgré tout et quelques-uns ont fait le coup de feu. Outre le cas de Célestin Gaugler (14 ans) rapporté par Josset, Emile Cère cite celui d'un dénommé Arnaud (16 ans) qui demanda un fusil et prit part à presque toutes les sorties faites sous Soissons. Libéré parce que considéré par les Prussiens comme un « gamin », il rejoignit ensuite le 15^e régiment de ligne, accéda au grade de caporal le 16 décembre 1870, de sergent-fourrier le 26 et de sergent-major le 18 février 1871. De son côté, le Révérend Père de Damas découvre la présence de quatre enfant de troupe au camp de Glogau où ils ont été déportés. Ils ne sont pas les seuls adolescents à finir la guerre en Allemagne : Frédéric-Marie Bouillet, engagé au 38^e régiment de marche, se distingue à la bataille de Coulmiers (2 décembre) au terme de laquelle, après avoir combattu au corps à corps, il est fait prisonnier avec une dizaine de ses camarades. Il est déporté au camp de Stralsund puis à Erfurt.

Très jeunes aussi sont les apprenti-marins (cinq recensés), novices (six), mousses (six) et matelots (onze). Eux aussi sont dans des situations normales : celui de l'apprentissage professionnel. Ce ne sont pas des soldats à proprement parler ; ils ne sont pas sur le bateau en tant que tels. Ils n'en participent pas moins à des opérations militaires avec tous les risques mortels que celles-ci induisent : noyade, disparition lors d'un naufrage (c'est le cas d'au moins l'un d'entre eux) ou maladie liée au conflit.

Entre les 17 ans et les plus jeunes, il y a tous les autres garçons dont le profil reste difficile à établir sur la base de leur âge.

Des garçons venant de toutes les régions

Le phénomène des jeunes engagés peut aussi être évalué en termes d'origine régionale. Même si l'indice n'est pas totalement fiable, le lieu de naissance donne une indication sérieuse et assez régulièrement transmise pour permettre de discerner des tendances.

Premier constat : quinze départements de la métropole seulement sur les quatre-vingt-dix possibles ne sont pas recensés comme lieu de naissance d'un des 384 adolescents dont celui-ci est

connu ; et ces quinze départements sont assez dispersés pour ne pas former un ensemble régional signifiant. Il reste 166 cas de localisation non établie parmi lesquels devrait pouvoir se trouver un Aveyronnais, un Haut-Marnais ou un Savoyard (région rattachée à la France dix ans plus tôt seulement). Les obstacles de la distance ou d'une mer à traverser ne jouent pas. On trouve ainsi trois corses (Joseph Casanova, Pompée Chini et Ignace Heverragi), trois garçons nés en Algérie (Gustave Revel né à Skikda, Mohamed Ben Jelloud né à Cherchell et Louis Schwartz né à Sidi Bel Abbès) et cinq à l'étranger (François Sinbazin à Moscou, Louis Kolb à Genève, Eugène Légeret à Vevey, Jules Hélaout à Tépłitz, en Tchécoslovaquie, et Adolphe Saubat à Dublin). Concernant ces derniers, il est impossible de savoir en l'état des sources utilisées s'ils sont issus de familles migrantes parce que pauvres ou déplacés par référence à l'activité professionnelle du père.

Si les jeunes viennent de toute la France, certaines régions sont plus représentées que d'autres. 33 des 384 sont nés à Paris, auxquels il faut ajouter une dizaine de garçons issus de la banlieue proche (Neuilly, Courbevoie, Meudon, Boulogne ou Vanves, etc.) soit environ 11, 2 % du total. L'importance numérique des franciliens (près de deux fois plus importante que leur poids dans la population française) s'explique par le siège que subit la capitale pendant cinq mois et par l'enjeu national que représente sa défense. L'anonymat de la grande ville facilite aussi les enrôlements sous de faux âges déclarés. À une unité près, les 15 Alsaciens (départements du haut et du bas Rhin) et les 19 Lorrains (venus de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, de la Haute-Saône et des Vosges) sont autant représentés que les Parisiens (34 jeunes). Ce point s'explique, là aussi, par l'implication des deux provinces promises à l'annexion après avoir été les premières régions envahies ; elles sont aussi marquées par de longs sièges (Metz, Strasbourg, Belfort, Bitche, Toul...), opérations qui suscitent plus facilement l'enrôlement de volontaires qu'une simple occupation militaire. Cette mise en relation directe avec la guerre et ses enjeux n'est pas pour autant une explication suffisante : les Bretons (venus des Côtes d'Armor¹¹, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan) sont 26 (6, 7 % des localisés), ce qui est assez conforme avec la proportion de population bretonne sur l'ensemble de la population française (6, 2 %).

Les noms des communes de naissance renvoient autant aux grandes villes (Paris, Marseille, Lyon, Nantes...) qu'à des localités très modestes comme Savigné-sous-le-Lude ou Pierre-la-Trèche, en passant par des villes moyennes aussi diverses que Redon (35), Figeac (46) ou Morez (39). Cerner le profil de la population sur la base des origines est un indicateur, certes, mais qui n'apporte qu'une information sûre en l'état de la recherche : les petits patriotes viennent de toute la France.

Des jeunes de toutes origines sociales

Ils sont aussi issus de tous les milieux. Laissons de côté le cas du prince impérial (14 ans) présent à Sarrebruck lors du combat du 2 août. Il put se flatter de voir un obus tomber non loin de lui et prouver ainsi son courage. Son cas est toutefois trop particulier pour être mis sur le même plan que le commun des sujets de l'Empereur. Il permet toutefois de montrer l'incidence d'un statut, d'une culture ou d'une tradition sur la démarche des enfants. L'analyse des 527 patronymes identifiés permet en effet de repérer ceux qui appartiennent à une aristocratie militaire plus ou moins ancienne. Fils du général tué à Loigny, Albert de Sonis s'engage alors qu'il n'a que seize ans (il est né en 1854). De son côté, Isidore Lambert cite le cas de Napoléon-Pierre-Mathieu de Bourgoing, fils du baron François, Grand écuyer de l'Empereur, né en 1857. Après la guerre, il fit une carrière militaire qui le porta jusqu'au grade de capitaine. Dans ces états de service, on peut lire la mention suivante : « Ancien Capitaine de l'Armée active démissionnaire, réintégré dans son grade à la mobilisation, le Capitaine de Bourgoing a tenu à servir depuis août 1914 contre l'Allemagne comme il a servi en 1870 comme engagé volontaire à 14 ans. Très intelligent, vigoureux, actif, très méritant, a rendu d'appréciables services à l'État-major du Détachement d'Armée des Vosges, puis à l'État-major de la 7^e Armée. »

¹¹ Ce nom n'existe pas à l'époque. Comme ceux d'autres départements apparus ou rebaptisés depuis, il est utilisé dans les sources par souci d'actualisation de l'information.

Le cas du vicomte Ulric Guelfe de Civry signalé par Cère pourrait être mieux connu du fait de la publication qu'il fit, en 1879, de ses souvenirs de campagne à l'armée de l'Ouest. Cependant, s'il puise dans ce qu'il a vécu, de Civry fait plutôt un historique sans rien dire sur lui-même. Il s'inscrit malgré tout dans cette généalogie des familles ayant tradition de servir dans l'armée, d'en défendre l'honneur et d'en écrire l'histoire.



L'oublié, Emile Betsellère¹² (1872)

Les enfants issus de « bonnes familles » peuvent aussi être repérés par référence à l'établissement scolaire qu'ils fréquentent au moment où la guerre se déclenche. L'école primaire obligatoire de Jules Ferry n'existe pas encore ; *a fortiori*, la fréquentation du lycée. Celle-ci est encore réservée à une élite sociale. Julien Goujon, par exemple, fait ses études dans un lycée de Rouen au moment où il décide de rejoindre une unité de mobiles. D'un autre côté, si le Prytanée de La Flèche ne limite pas le recrutement de ses élèves aux seuls enfants de familles d'officiers, n'y fait pas non plus sa scolarité qui veut. La trentaine d'élèves de La Flèche recensés comme volontaires en 1870 tout en ayant 16 ans ou moins renvoie donc à des profils de garçons issus de milieux plutôt aisés et, en l'occurrence, élevés dans une discipline qui les prédisposait à l'exercice du métier de soldat, au respect plus encore des valeurs de patriotisme, de bravoure et du don de soi, autant de qualités susceptibles d'expliquer leur volontariat précoce sous les drapeaux. Leurs cas correspondent assez bien avec ceux cités par Emile Cère comme étant devenus officiers après la guerre dans le cadre d'une carrière dont l'engagement de 1870 aura été le prologue. Dans le recensement de Frédéric Mathieu, la présence des vétérans dans des campagnes ultérieures (d'Algérie ou du Tonkin principalement) peut pareillement témoigner d'enrôlements par culture familiale ou vocation professionnelle.

Les enfants de la bonne bourgeoisie d'affaire, industrielle ou plus traditionnellement tournée vers les métiers dits de robe (avocats, notaires, juristes, etc.), de financiers (banquiers, inspecteurs, etc.) et d'enseignants sont plus difficiles à repérer. Dans ces milieux, le service aux armées n'étaient pas forcément recherché et l'usage de payer un remplaçant pour palier au tirage d'un mauvais numéro lors des opérations de recrutement y était d'autant plus fréquent que le prix à verser n'était pas un obstacle. Même si l'hypothèse reste à vérifier, il ne serait pas surprenant que ce milieu ait suscité moins de vocation que d'autres. Mais tout, en l'occurrence, reste affaire d'individualité. L'exemple de René Chappuy, futur avocat à la cour d'Appel de Paris qui s'engage à 15 ans ou celui d'Édouard Dodun des Perrières, petit-fils du marquis Charles-Robert Dodun des Perrières, receveur des finances en 1784, et fils de Félix-François, Trésorier payeur général de Haute-Saône

¹² Théodore Larran qui aurait servi de modèle à Emile Betsellère pour la réalisation de ce tableau est né en 1845. Il avait donc 25 ans. Ses traits sont assez juvéniles, toutefois, pour illustrer notre sujet.

à Vesoul, en témoignent. À Poitiers, c'est le fils d'un professeur du lycée qui rejoint l'armée de la Loire.

Pour les enfants des milieux plus modestes, il est tout aussi difficile d'avancer des tendances. Quelques indices confirment cependant leur présence au niveau du recrutement. Alfred Cavodeau, par exemple, est devenu ébéniste après la guerre, métier qui le range dans la catégorie des ouvriers qualifiés artisans. Sept garçons, âgés de 15 (2) à 17 ans (3) sont recensés comme « voiturier ». Ils exerçaient sans doute le métier dans le civil et devaient avoir une certaine connaissance des animaux de trait pour se voir confier une telle mission. Paysans, cochers ou palefreniers, par exemple, ils ne se recrutaient pas, *a priori*, parmi les enfants de bonne famille faisant des études pour se vouer à des professions plus prestigieuses.

Fils d'une couturière et né d'un père à l'identité non connue, le futur artiste-peintre Paul Boutigny a le profil de l'enfant à l'avenir incertain qui peut s'être engagé par conviction patriotique, mais aussi par calcul, l'armée pouvant lui donner une opportunité professionnelle que ses origines ne lui assurent pas. Né le 10 mars 1853, Boutigny est un enfant turbulent et indiscipliné. Au collège Chaptal où il fait ses études il ne s'intéresse qu'au dessin. Il se destine à l'école des Beaux-arts et il est admis à l'atelier de Cabanel quand la guerre éclate. Il n'est pas vraiment « sorti du ruisseau », mais il n'est pas non plus un enfant favorisé. Il s'engage et « il fait son devoir jusqu'au bout ». Il n'avait pourtant pas « le moindre goût pour l'état militaire », assure Yveling Rambaud¹³. C'est quand même sous l'uniforme qu'il découvre la matière de ce qui fera sa spécialité. Rambaud raconte encore : « la paix signée, il faut vivre. Les ressources sont maigres. Que faire ? De la peinture ? Sa capote de soldat est là avec son harnachement. Il en habille un ami, peint un pioupiou, le vend facilement [...] C'est ainsi que l'élève de feu Cabanel devient peintre militaire par nécessité d'abord, par goût ensuite ». Sans doute la nécessité avancée pour l'après-guerre ne fut-elle pas totalement étrangère à son engagement sous l'uniforme avant celle-ci.

Parmi les engagés précoces, il y avait peut-être des garçons issus de milieux encore plus modestes que Boutigny (ouvriers, journaliers, paysans) cherchant dans l'engagement une activité, une opportunité ou une source de revenus. Parmi eux, ceux qui pourraient être désignés comme étant « les 30 sous de moins de 18 ans », des garçons qui s'enrôlèrent dans la garde nationale pour toucher la solde, le faisant pour les mêmes raisons que de nombreux adultes accusés de le faire par seul appât du gain, aussi modique fut-il. Y eut-il parmi eux des « enfants vagabonds », issus des bandes qui vivaient dans Paris ? Aucun exemple n'est repérable sur la foi des données disponibles et il est douteux d'en trouver beaucoup. Ces « gamins » qui vivaient d'expédients et de petites délinquances avaient d'autres moyens de se procurer des émotions et des revenus que l'enrôlement dans l'armée. Ils fréquentaient plus certainement les bandes de « maraudeurs », de « vendeurs d'obus » et autres objets de petits trafics que favorisaient les pénuries du moment. Mais cette hypothèse n'exclut aucun contre-exemple.

Le petit jeu des motivations personnelles

Les motivations sociales, culturelles ou économiques sont des paramètres qui jouent mais qui restent fragiles et trop stéréotypés pour s'adapter aux cas particuliers. L'enrôlement reste le fait d'un choix individuel que peuvent provoquer des circonstances propres à chacun ou une personnalité susceptible de contrarier les déterminismes sociaux.

Quelques-uns parmi ceux qui s'engagent sont motivés par la vengeance : la mort d'un proche ou d'une figure charismatique, le spectacle d'une violence perpétrée par l'ennemi, l'humiliation subie ou ressentie par l'intéressé, sont autant de déclencheurs. Si leur cas ne concerne pas la guerre franco-prussienne, les jeunes qui rejoignent *Les vengeurs de Flourens* sont l'illustration de ce type de profil. Frappés par la mort de Gustave Flourens survenue le 3 avril 1871 lors d'une expédition militaire contre Versailles, ceux qui veulent le venger choisissent de rallier une unité combattante parce que celle-ci leur propose un cadre, leur fournit une arme et leur fixe des objectifs qu'ils ont de bonnes raisons de croire plus efficace qu'un acte isolé. Même si nous n'avons pas d'exemple à

¹³ RAMBAUD (Yveling), *Silhouettes d'artistes*, Paris, société française d'éditions d'art, 1899. Disponible sur Gallica.

proposer, la démarche qui justifie par définition un *vengeur de Flourens* a pu susciter des vocations de vengeur de l'Empereur, des cuirassés de Morsbronn ou de n'importe quelle autre victime.

L'engagement d'un jeune peut se faire aussi sous l'influence d'un aîné ou d'un mentor. Tel est souvent le cas des benjamins d'une fratrie. Un adolescent accompagne son aîné et, sous l'effet de l'exemple ou pour ne pas rester en arrière avec les femmes et les plus jeunes, il s'engage. Le troisième des frères Schwab a sans doute profité d'une telle dynamique familiale. De même, le petit frère de Laurentine Proust est-il certainement sous l'influence de son aînée, soit qu'elle ait eu besoin de son aide, soit qu'elle fut incapable de refuser celle qu'il lui proposait. Le garçon aurait été seul, il n'est pas sûr qu'il aurait pris l'initiative de soutenir les combattants en pleine bataille. Même scénario pour Adolphe Baulmé : non seulement sa mère n'agit pas comme la grande majorité des femmes qui s'efforcent de mettre leurs enfants à l'abri du danger, mais c'est elle qui lui commande de sonner l'alerte. Adolphe est manifestement sous l'influence de cette femme très impliquée par ailleurs dans la défense de la ville comme en atteste le surnom de « mère des mobiles » qui lui fut donné : elle serait pour lui un modèle de patriotisme qu'il entendrait ne pas décevoir.

L'exemple de Julien Goujon¹⁴ montre encore comment le romantisme – le « chauvinisme » écrit-il lui-même – combiné à une situation d'exception peut animer les jeunes esprits. Avec un de ses camarades, qui abandonne la partie bien avant lui, Julien se monte la tête et part pour rejoindre les mobiles de l'Ardèche et des Landes qui cantonnent sur les hauteurs de Moulineaux¹⁵, petite commune proche de Rouen. Il veut être un héros. Les circonstances – il est arrêté par les Prussiens et menacé d'être fusillé – le dissuadent vite d'accomplir son désir un peu « crâne » et son histoire s'arrête là. Il retourne dans son lycée ! Mais ce type de motivation apparaît à travers de nombreux témoignages comme étant assez commun.

Le hasard joue aussi. Tel est le cas pour le dénommé Pistor, élève de l'école polytechnique en vacances chez son père le jour de la bataille de Frœschwiller (6 août) : « Apercevant une batterie démontée, dont l'ennemi allait s'emparer, ce jeune homme accourut, attela le cheval qu'il montait et ramena dans les lignes françaises le canon dont il s'était rendu maître »¹⁶. Dans cet exemple, l'âge (17 ans), le milieu social et la vocation militaire (élève de l'école polytechnique), l'origine régionale (Alsace) et les circonstances (la présence sur place pour raison de congés) se combinent pour provoquer une action dont nous ignorons si elle débouche, par la suite, sur un engagement plus officiel dans un régiment.

Si le patriotisme est un motif d'engagement, tous les adolescents recensés sous les drapeaux n'y sont pas pour cette seule raison. La démarche des apprentis marins, de mousses et des enfants de troupe n'est pas, à proprement parler, celle de volontaires au service armé. L'engagement peut aussi être une réponse à l'oisiveté forcée que provoque la guerre. En effet, celle-ci entraîne la suspension de nombreuses activités, mettant une ample population d'ouvriers, d'artisans ou d'employés au chômage. De même, les écoles ferment dans les régions ou les villes exposées. À Paris, les cours sont suspendus, la rentrée de l'automne ne se fait pas. Les adolescents scolarisés sont alors livrés à eux-mêmes au même titre que les jeunes travailleurs. Dès octobre 1870, certains d'entre eux s'enrôlent au service des dépêches et à celui d'édification des barricades¹⁷. Les garçons enrôlés comme voituriers sont sans doute dans la même démarche. Combinée à une curiosité bien naturelle à leur âge, ils sont dans une position idéale pour se laisser tenter par l'aventure.

La nécessité de trouver des ressources pour vivre est une motivation qui est sans doute d'autant plus répandue qu'elle se combine avec les besoins d'unités peu regardantes sur le profil des recrues. Sur 448 garçons dont l'unité de recrutement est connue, ils ne sont que 49 (10,9 %) à rallier un corps franc (39), les volontaires de l'Ouest (7), ceux de la Loire (1) ou les vengeurs de

¹⁴ GOUJON (Julien), « Prisonnier de guerre », *Bulletin de l'association des anciens élèves du lycée de Rouen*, avril 1907.

¹⁵ Commune limitrophe de Grand-Couronne, Moulineaux se situe près de la Seine, au sud-ouest de Rouen.

¹⁶ CÉRÉ (1895), p. 284.

¹⁷ THOMAS (1995), p. 4.

Flourens (2). C'est une faible proportion, mais plus de la moitié d'entre eux (27, soit 55 %) ont seize ans (18) ou moins (9). Ceux qui ne peuvent pas tromper les recruteurs sur leur âge se tournent logiquement vers les formations non-régulières.

Parmi les jeunes tués figurent des garçons qui ont combattu pour la Commune. Ce sont d'abord les deux répertoriés comme engagés aux Vengeurs de Flourens (Paul-Léon Ricault né en 1854 et Edmond Trappler, né en 1853). Ce bataillon serait constitué, pour 80 % de ses effectifs, d'adolescents de 15 à 17 ans, soit 2 à 3 000 enfants¹⁸. La plupart y firent leurs premières armes, mais certains ont des antécédents acquis pendant la guerre étrangère. Jean Lamy (16 ans), qui s'engage dans un bataillon de fédérés le 12 mai 1871, vient des francs-tireurs des Vosges. Au 34^e bataillon de la garde nationale (bataillon de Clichy-la-Garenne), une compagnie regroupe une vingtaine d'adolescents ayant entre 14 et 17 ans. Est-ce le cas de Jean Gérardin, né en 1853 à Deneuvre (54), recensé par Dominique Firmery comme caporal dans cette unité ? Il est tué le 22 mai, rue de Paris, à Clichy. De quel côté combattait-il ? Les sources ne le disent pas.

Trente-deux garçons décèdent entre le 15 avril et le 15 juin 1871, certains tués au combat, la plupart morts dans une ambulance militaire ou civile. Quelques-uns sont sans doute victimes d'une blessure ancienne reçue pendant la guerre, mais plusieurs sont répertoriés comme soldats de Versailles. Aucun n'est enregistré au bataillon des *Pupilles de la Commune* ou à celui des *Turcos de la Commune* du commandant Wolff, unités combattant pour la Commune. À quatre exceptions près (Charles Vinet, de Rocheville dans l'Eure, engagé dans un corps de francs-tireurs ; Alexis Corrigo, né en 1854 à Le Drennec dans le Finistère, engagé dans l'artillerie de marine ; Emmanuel Bourges, né en 1853 à Trévou-Tréguignec dans les Côtes d'Armor et soldat de l'infanterie de marine ; Léon Bizon né en 1853 à Fismes, dans la Marne, soldat au 35^e régiment d'infanterie), ils sont tous enregistrés à la garde nationale. Y sont-ils par patriotisme ou pour toucher les « trente sous » de solde ? Les sources, une fois encore, ne permettent pas de répondre, mais l'hypothèse ne peut être ignorée. L'armée et la garde nationale ont cet attrait : offrir une occupation, une ressource, quelques éléments d'équipement, voire une arme. C'étaient là des arguments suffisants pour motiver une fraction déshéritée de la population.

En conclusion, beaucoup de questions restent ouvertes. En attendant qu'une étude plus approfondie soit menée, il apparaît que les jeunes qui se sont engagés dans la guerre ne sont pas un phénomène marginal, surtout en ce qui concerne ceux de 16 et 17 ans qui représentent un peu plus des trois quarts (76, 3 %) des garçons recensés (405 sur 530). Quelques profils se dessinent, que Jules Pichon, Adolphe Baulmé ou Pierre Miroux incarnent – peu importe ici l'authenticité ou non de leur histoire respective. La médiatisation dont chacun d'entre eux fut l'objet ne s'est pas faite par hasard.

Globalement, les motivations patriotiques de tous ces jeunes restent incontournables : on ne s'engage pas dans une armée en guerre avec tous les risques que la démarche implique sans entretenir un tant soit peu un tel sentiment. Bien qu'encore sommaire, l'analyse montre toutefois qu'il ne faut pas ignorer la part d'inconscience, de romantisme et/ou de curiosité liée à l'âge des individus concernés, ni exclure les raisons plus prosaïques de jeunes s'enrôlant par nécessité (avoir une ressource) ou opportunisme (trouver une voie). Cette réalité, dont les sources ne parlent pas parce qu'elles ne méritent pas de faire mémoire, permet d'imaginer que sous l'uniforme, la diversité sociale de la France de 1870 était réunie.

¹⁸ THOMAS (1995) ; p. 5.



Société des Enfants Volontaires de 1870-1871, insigne de membre en vermeil, poinçon de la monnaie de Paris, ruban d'origine.
27 mm.

La médaille des enfants volontaires de 1870-1871

Bibliographie

- CÉRÉ (Emile), *Les petits patriotes*, Paris, Armand Colin, 1895.
DELUERMOZ (Quentin), [Les gamins de Paris, combattants de la Commune \(1871\)](#), *Les enfants-soldats, XIXe – XXIe siècles, approche critique*. Paris, Armand Colin, 2012 ; p. 51-66. Disponible sur Internet. [Deluermoz](#)
DIEULEVEULT (Alain de), *Les brutions et la guerre (1870-1962)*, La Flèche, 2016.
LAMBERT (Isidore), *Les enfances héroïques, Etudes – récits – projet de loi*. Paris, 1907.
THOMAS, (André), « [Enfants perdus de la Commune](#) », *Culture et conflits*, n° 18 (1995) pp.35-48 ; mis en ligne le 15 mars 2006.

Sitographie

- FIRMERY (Dominique), [Les militaires oubliés de 1870](#), Geneanet. Version du 15 mars 2017.
MATHIEU (Frédéric), [Guerre franco-prussienne, 1870-1871](#), Derniers vétérans, consulté en 2018.
MEMORIALGENWEB, [Les monuments et les morts](#), consulté en 2018.